**Résumé de la thèse de Lucas Hardt**

**Titre : Entre fonts et espaces. Des migrants algériens en zone frontalière lorraine (1945-1962)**

**Cotutelle sous la direction de Prof. Dr. Lutz Raphael (Université de Trèves) et Prof. Dr. Raphaёlle Brache (Université de Rouen / Université Paris 1)**

**La thèse a été soutenue à l’université de Trèves le 16 décembre 2016**

Cette étude se penche sur des Algériens[[1]](#footnote-1) qui ont vécu de 1945 à 1962 dans les deux départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle ainsi qu’en Sarre. Pendant toute la période étudiée, cette région désignée dans ce qui suit comme zone frontalière lorraine a été l’une des plus importantes destinations des migrants algériens en France. Le facteur décisif en était la demande de main d’œuvre non qualifiée de la part des industries locales, notamment les houillères et la sidérurgie, ainsi que des nombreuses entreprises du secteur de la construction.

Ce travail aborde aussi bien la question de l’évolution de la structure sociale de la migration algérienne que l’histoire politique des migrants. Les activités intensives de nationalistes algériens sur le terrain ont sans cesse confronté ceux-ci à la question de l’indépendance algérienne.

L’adhésion politique des Algériens de plus en plus âprement disputée entre 1945 et 1962 a créé plus d’un dilemme pour les migrants de Lorraine. Dès 1955 ils sont devenus la cible du conflit des deux organisations clandestines qui se combattaient l’une l’autre : le Front de Libération Nationale (FLN) et le Mouvement National Algérien (MNA). Toutes deux revendiquaient la direction exclusive du mouvement d’indépendance et menaçaient tous les « traîtres » d’amendes, de châtiments corporels voire de peine de mort. Par ailleurs, étant donné le soupçon général vite établi d’appartenir à l’une ou l’autre des deux organisations, les Algériens ont, tout au long de la guerre, fait l’objet d’une médiatisation stigmatisante ainsi que de nombreux contrôles de police et répressions d’une ampleur sans précédent. Ce travail s’attache à montrer que la guerre coloniale complexe était également présente en Lorraine sous toutes ses facettes.

Considérant la situation sociale spécifique due, pour les Algériens, aux conditions sociales et aux possibilités d’action données en fonction des différentes conditions de l’espace local (Lorraine, Sarre), nous aborderons tout d’abord la question des conditions de vie quotidienne des migrants dans la zone frontalière lorraine. Comment décrire la structure sociale de la migration algérienne ? Quelles stratégies de vie suivaient les Algériens vivant en Moselle ou en Sarre ? Quelles possibilités d’inclusion et quels mécanismes d’exclusion trouvaient-ils ? Dans quelle mesure leur double appartenance sociale ou les contextes spécifiquement régionaux de leurs lieux d’origine jouaient-ils un rôle ? Suite à ces questions, nous dégagerons les évolutions fondamentales de la structure sociale de la migration algérienne sur le terrain et nous nous interrogerons sur ses rapports à la guerre coloniale ainsi qu’à l’expansion économique en Lorraine.

Le processus d’ébranlement accéléré de la légitimité de l’autorité française en Algérie entre 1945 et 1962 a fait des Algériens de Lorraine une cible privilégiée de stigmatisation, d’invocation patriotique aussi bien que de recours à la contrainte et à la violence. Nous examinerons cette évolution en consacrant plusieurs chapitres aux modes d’action des organisations nationalistes algériennes : le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), le MNA et le FLN, mais aussi ceux de la police française et de la gendarmerie dans la zone frontalière. Durant la période citée, la seule présence d’Algériens, aussi bien en Lorraine qu’en Sarre, ont créé une série de conflits politiques qui se sont non seulement multipliés mais aussi extrêmement durcis. A ce propos nous nous demanderons quel pouvoir les différents acteurs politiques pouvaient développer et qu’est-ce que cela signifiait pour la capacité d’agir des Algériens.

1. Algériens désigne ici les personnes appelées jusqu’en 1962 par l’administration française *Français Musulmans d’Algérie* ou *Français de souche nord-africaine*. [↑](#footnote-ref-1)